L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 19 JANVIER 1855.

Imprimée et publiée par
G. F. WEISSE & Comp.,
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE, N. DUFOUR, E. BOUVET, S. MARSY.
[illegible] DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
VENDREDI MATIN, 19 JANVIER.

Dernières nouvelles.

La malle du Nord nous a mis en possession de nos journaux de Paris, de [illegible] et de Bruxelles, apportés par le steamer Baltic, parti de Liverpool le 30 décembre. Les dépêches télégraphiques ont déjà fait connaître les faits les plus importants, mais les détails que nous lui présentons aujourd'hui offrent quelque intérêt.

En France, l'événement de la semaine a été le discours de l'empereur, suivi d'un projet de loi pour un emprunt de 500 millions de francs. La réserve avec laquelle Louis-Napoléon a parlé de l'Autriche a été fort remarquée, et généralement les hommes politiques ont approuvé cette réserve. On y a vu une leçon donnée à ceux qui cherchent à faire naître des espérances exagérées, au risque peut-être de préparer des déceptions à l'opinion publique. On a aussi remarqué l'absence de toute allusion directe à la Prusse et le silence absolu gardé sur la Turquie. Dans sa séance du 28, le corps législatif a voté le projet de loi sur l'emprunt à l'unanimité, 241 membres étaient présents.

En Angleterre, le parlement s'est ajourné au 23 janvier. Le bill pour l'enrôlement d'étrangers au service anglais a reçu la signature de la reine. On a exprimé, sur la faculté que les Allemands auraient de s'enrôler légalement, des doutes fondés sur l'art. 13 de la fédération germanique. Cet article interdit expressément aux sujets allemands d'entrer au service militaire d'aucun Etat étranger à la confédération.

En Autriche, une conférence politique d'une haute importance devait se tenir à Vienne, dans les bureaux de la légation anglaise. Les ambassadeurs d'Angleterre, de France, d'Autriche, de Prusse, et le prince Gortschakoff, devaient prendre part à la discussion. On assurait que de cette conférence sortirait quelque chose de positif. Il faut l'espérer pour le bien du monde, mais il nous paraît difficile que la diplomatie puisse s'entendre, sans de bien longs débats, sur l'interprétation à donner au quatrième point, qui traite de la révision du traité de 1841, dans l'intérêt de l'équilibre européen. Lord Westmoreland, l'ambassadeur anglais, étant malade, la conférence sera tenue dans ses salons, pour en assurer à la fois le secret et la liberté.

Du théâtre de la guerre, les nouvelles sont variées, quoiqu'elles soient loin de répondre à l'impatience, et nous dirons même à l'attente de nos lecteurs. Le Moniteur du 25 publie une dépêche de Balaklava, du 18 décembre. La situation des armées alliées était excellente. On regardait comme inévitables les retards apportés aux opérations du siége. Les troupes turques du Danube, embarquées à Varna, commençaient à arriver.—D'autres dépêches, par la voie de Vienne, en date du 14 décembre, portaient que le prince Mentschikoff était indisposé, avait été remplacé dans le commandement des forces russes en Crimée par le général Osten-Sacken. Un fait plus important serait la destitution d'Omer Pacha. S'il est exact, ce fait peut avoir pour cause, où le refus du general en chef ottoman de reconnaître aucun commandement supérieur en Crimée, s'il y conduit lui-même les troupes turques du Danube; ou, ce qui paraît plus probable, l'issue de conflit survenu entre lui et Rizza-Pacha, ministre de la guerre.—Enfin d'autres dépêches de Marseille, datées de Constantinople du 16 décembre, mais sans date de la Crimée, parlent d'une sortie qui aurait eu lieu le 12 et dans laquelle les Russes auraient été repoussés avec une perte de 700 hommes.—Nous trouvons dans le Times une dépêche de Vienne qui reproduit un ukase impérial ordonnant que tous ceux qui, après un combat, commettent des actes de cruauté envers les blessés ou les hommes sans défense, seront punis de mort.

En Espagne, les Cortés espagnoles ont adopté le projet de loi qui fixe à 70,000 hommes le contingent de l'armée. Mais, dans la nuit du 21 décembre, sur la convocation de M. Santa-Cruz, ministre de l'intérieur, une réunion avait eu lieu, dans laquelle 147 membres avaient adopté la proposition suivante: La réunion déclare qu'elle est d'accord avec l'esprit et les tendances du programme ministériel, et qu'elle est résolue à le soutenir tant qu'il aura pour but l'union de tout le parti libéral. Quelques paroles, dans la discussion, ayant paru accuser MM. Olozaga et Pascal Madoz de n'avoir pas prété un concours complet au cabinet, M. Madoz, cessant pour un moment la présidence, a pris la parole: il a déclaré qu'il était monarchiste constitutionnel, et que le ministère le trouverait toujours disposé à soutenir un gouvernement qui maintiendra les principes et les bases essentielles du régime représentatif. Abordant ensuite les points sur lesquels les progressistes sont en désaccord avec le ministère, il s'est prononcé nettement contre une seconde chambre à vie, il faut qu'elle soit, comme les Cortès, soumise à l'élection. Quant au veto royal absolu, ni lui ni ses amis ne peuvent l'accepter; mais ils se réservent de définir plus tard les limites qu'il leur semble juste d'y poser.—Le plus grand nombre des 147 membres s'ont voté en faveur du programme ministériel, que sous les réserves faites par M. Madoz.

Telles sont, en somme, les nouvelles que nous fournissent les journaux des dernières dates. Nous invitons le lecteur à parcourir les extraits que nous publions de diverses correspondances sous la rubrique de Paris, Vienne, Constantinople, &c; il les trouvera remplis de détails qui ne manquent pas d'intérêt.

HAVANE.

Le Black Warrior est arrivé hier matin, venant de New-York, via Havane.

Le steamer Falcon n'avait pas encore paru, au moment du départ du Black Warrior. Ce retard, déjà de sept jours, inspire des craintes très vives sur le sort du Falcon, qui a dû se trouver exposé à toute la violence du coup de vent du Nord qui a régné sur la côte de l'Isthme et surtout à Aspinwall, dans la journée du 31 décembre.

Le port de la Havane est encombré de bâtimens de commerce; le fret est très bas.

Les journaux que nous avons reçus sont du 16 janvier, mais ils ne contiennent aucune nouvelle intéressante.

CHRONIQUE LOCALE.

Premier Cour du District—Condamnation de Juan Pages.—Le jury appelé avait été soumis, mercredi à 2 heures et demie de l'après-midi, l'affaire de Juan Pages, accusé d'avoir tué Juan Paster en duel, s'est présenté hier en Cour, après 19 heures de délibération, et a annoncé, par l'intermédiaire de son président qu'il s'accordait sur les faits et la loi, mais non sur un verdict. Le juge, après avoir exprimé son étonnement et expliqué la loi, a terminé ses remarques en déclarant qu'il ne comprenait pas que des citoyens refusassent de donner un verdict parce que la loi ne s'accordait pas avec leurs idées. Le jury s'est retiré et est revenu avec un verdict de "Coupable d'homicide." Il a fortement recommandé le prisonnier à la clémence de la Cour.

C'est la première fois qu'une homme ait été condamné à la Louisiane pour avoir tué son adversaire en duel.

Le jury a déclaré coupable Daniel Black, accusé d'avoir assailli l'officier de police Young, au théâtre St-Charles.

L'avocat de district n'a pas trouvé lieu à poursuivre les personnes suivantes:

Charles Assmour, accusé d'avoir blessé Elizabeth Taylor. Il est en prison depuis six mois.

James Mullens, accusé de vol, et Capella & Pond, propriétaires d'un magasin de comestibles, accusés de débit de liqueurs à des esclaves.

Cour de District des Etats-Unis—Le jury a trouvé lieu à poursuivre Thomas Smith, John McBride, Hugh McNeil, William Pearce, Paul Witt, Charles Payne, William Jones et James Kennett, matelots, accusés de tentative de révolte à bord du navire américain Angela, pendant le voyage de Boston à la Nlle-Orléans. Ils seront jugés mardi prochain.

Premier District.

Tentative de vol.—La police a arrêté hier Patrick Murphy, à la demande de Jacob Poirer qui l'accuse d'avoir escaladé le mur, mercredi à minuit, et d'être entré dans sa cour, dans l'intention d'y commettre un vol.—Cautionnement en attendant l'instruction.

Recel.—Le recorder a envoyé hier, après interrogatoire, Sam Taylor, habitant la rue Philippa, devant la première cour de district, sous prévention d'avoir recélé deux barriques qui, à sa connaissance, s'étaient évadées de chez leurs maîtres.—Cautionnement de $[illegible].—Le cautionnement de [illegible] pour la [illegible].

Vol.—James Burke, dit un affidavit, a enfoncé mercredi à 7 heures du soir la boutique de C. N. Hardy, charpentier, rue Girod, et a enlevé plusieurs outils qu'on a trouvés chez lui.—Arrestation.

Fatal accident.—Mercredi soir, à 10 heures, un homme du nom de William Henderson, qui était pris de boisson, est tombé du balcon du deuxième étage de la maison No 15, rue Union, dans la cour, et s'est fracturé le crâne; il a expiré quelques minutes plus tard. Le député coroner Mitchell a pratiqué la levée du corps et a présenté un verdict conforme aux faits ci-dessus. [illegible] Henderson était Irlandais et [illegible] au [illegible] Nlle-Orléans.

Deuxième District.

[illegible]

Troisième District.

[illegible]

Quatrième District.

[illegible]

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Transmises à l'Abeille.

Complément des Nouvelles d'Europe.

PAR LE STEAMER CANADA.

Nouvelles plus récentes de Crimée.

Proposition du rappel de lord Raglan.

Conférence de Vienne.

Opinion du général Canrobert.

Avis Commerciaux.

Halifax, 17 janvier—Les détails des nouvelles apportées par le steamer Canada sont des plus intéressantes; nous les publions ci-dessous.

Le Times de Londres demande le rappel immédiat de lord Raglan; le Times, en développant sa proposition démontre que cet officier général n'est pas, par son talent, à la hauteur des exigences de la grande position qu'il occupe.

Le même journal attaque vigoureusement le ministère et insiste pour que le comte de Dalhousie, en ce moment gouverneur général des Indes, soit appelé au portefeuille de la guerre.

A la conférence de Vienne, tenue le 28 décembre, les plénipotentiaires français, anglais et autrichien ont rédigé l'interprétation qu'ils donnent aux quatre points qui ont été si souvent proposés comme la base sur laquelle les négociations du traité de paix peuvent être entamées.

L'ambassadeur d'Autriche a ensuite porté ce document au prince Gortschakoff, l'ambassadeur russe, et lui a demandé s'il était prêt à les accepter sans modifications ni réserve.

A cette question catégoriquement posée, Gortschakoff a répondu que ses instructions ne lui donnaient pas un pouvoir aussi étendu; en conséquence un délai de quinze jours lui a été accordé pour qu'il en référât à son souverain.

Les conditions de paix offertes par les Alliés, dans ce document, ne sont dit-on ni dures, ni humiliantes pour la Russie.

On ajoute en outre que l'interprétation donnée par la Russie aux quatre points en contesté, diffère peu de celle des Alliés.

Les travaux du siége devant Sébastopol avancent avec une grande rapidité et les Alliés reçoivent journellement des renforts considérables de troupes.

Le général Canrobert déclare qu'il sera prêt à prendre l'offensive aussitôt que les pertes éprouvées par les Alliés auront été comblées. Le général français a la plus entière confiance dans le succès de ses plans.

Les assiégés faisaient presque régulièrement toutes les nuits des sorties infructueuses.

Les ouvrages français s'étendent maintenant jusqu'au fond de la baie. Chaque pouce de terrain qu'ils gagnent leur est chaudement disputé par l'ennemi.

Marché au coton de Liverpool.

La circulaire Brown, Shipley & Co présente la demande du coton comme ayant été bonne pendant la semaine, principalement pour les qualités middling qui se sont maintenues très fermes. Les cours des autres qualités ont été plus faibles; le changement toutefois n'est pas appréciable. Le Mobile est coté par cette circulaire à 5 3/8 d. le fair et 4 7/8 d. le middling. Les qualités inférieures valent 3 1/2 à 4 1/8 d.

Les ventes de vendredi ont été de 7000 balles et le marché s'est fermé solidement à nos cours. Le stock de coton, non compris ce qui se trouvait à bord des navires, est de 542,000 balles, dont 280,000 américaines.

Céréales.—MM. Brown, Shipley et Co, disent que les transactions en céréales ont été très peu importantes, la cotation comme suit: blé blanc 12 à 13 s., et le rouge 11 s. le boisseau; la farine Canal de l'ouest 41 à 43 s., l'Ohio 46 à 47 s.; le maïs jaune 45 à 45 s.6d. et blanc à 47 s.

Faillites à Londres.—La maison anglaise dont nous avons rapporté la faillite dans notre dépêche d'hier, est celle de Morewood et Rogers et non Wood et Rogers. On dit cependant en haut lieu que la suspension de paiement de cette maison n'est que temporaire et quelle reprendra sous peu le cours de ses affaires.

LEGISLATURE DE L'ETAT.

Baton-Rouge, jeudi 18 janvier.

Sénat.—Le président informe le Sénat que les membres faisant partie des comités désignés l'année dernière par son prédécesseur conserveraient leurs fonctions pendant la session actuelle.

M. Trudeau informe l'assemblée qu'il se propose de présenter sous peu un bill ayant pour objet l'établissement d'une quarantaine destinée à protéger l'Etat.

Le Sénat s'ajourne.

Chambre des Représentants.—M. Pierce présente une résolution ayant pour but d'inviter le Sénat à se réunir à la Chambre, lundi prochain 22 courant, à midi, pour procéder à l'élection d'un sénateur des Etats-Unis.—Adopté.

Le comité spécial chargé de l'examen de l'élection contestée du représentant de Morehouse, propose dans son rapport, de renvoyer de nouveau les candidats devant le peuple. Ce rapport est adopté.

Le bill présenté par M. Roberts, de la Nlle-Orléans, abolissant les usuriers de cet Etat, a reçu sa seconde lecture.

M. James, de la Nlle Orléans, informe la Chambre qu'il présentera, dans le cours de la session, un bill pour défendre droit d'appel, dans la paroisse d'Orléans, sur toutes les sommes, depuis une piastre et au-dessous.

La Chambre s'ajourne.

Le Gouverneur.—Le nom du gouverneur [illegible] pour choisir un candidat [illegible].

Caucus démocratique—Nomination de M. Slidell.

Baton-Rouge, 18 janvier—Un caucus démocratique des membres de la Législature s'est réuni ce soir, en caucus, pour faire choix d'un candidat à la place de sénateur des Etats-Unis. M. John Slidell a été nommé à l'unanimité comme candidat à cette place.

Marché de Mobile.

Mobile, 18 janvier—Les avis du Canada ont donné de l'animation à la demande [illegible] 1500 balles [illegible] Middling 7 3/4.

Vicksburg, 18 janvier—Les steamers suivants se rendaient à Rodney [illegible].

Vicksburg, 18 janvier—Le steamboat Lucy Robinson est passé à minuit [illegible] à quatre heures ce soir, en route pour la Nlle-Orléans.

—Une décision importante vient d'être rendue par la Cour des Etats-Unis siégeant à Mobile, dans une affaire intentée par le gouvernement général contre MM. Charles Lebaron et G. M. Stewart, cautions d'Oliver S. Beers, ex-directeur des postes. Il a été décidé que le cautionnement original, fourni par les défendeurs, ne couvrait pas la seconde nomination de M. Beers au même emploi.

—Le concert donné à New York, au bénéfice des pauvres, par Grisi et Mario, a produit cinq mille piastres.

THEATRE DE LA GUERRE.

«Devant Sebastopol, le 8 décembre.

«Le feu qui va s'ouvrir prochainement sera formidable. Nous armons décidément 380 pièces, tonnant contre le même point, et les Anglais, de leur côté, 130. Les Russes en ont bien plus que cela, mais réparties sur une plus grande ligne. On espère donc éteindre leurs feux en cinq heures, et pouvoir monter à l'assaut. S'il fait, de même, un temps aussi brumeux qu'aujourd'hui, il y aura moyen d'approcher de très-près sans être vu. Les marins confectionnent toujours des échelles pour l'assaut.

«Avant hier, pendant que la frégate russe Wladimir et un autre navire de guerre exécutaient une sortie, contre nos navires d'avant-garde, une attaque avait lieu à terre du côté des Anglais. Ceux-ci l'ont non-seulement repoussée, mais se sont emparés d'une petite tour à droite de celle qu'ils battaient, ils ont fait 1,100 prisonniers.

«Balaklava, 8 décembre.

«Notre situation est toujours la même. Nos positions se renforcent, nos batteries et nos ouvrages de siége s'augmentent, et nos soldats soupirent après le dénoûment. Mais le plan des généraux en chef ne transpire pas. De leur côté, les Russes ne se croisent pas les bras, et l'on peut affirmer que si nos moyens offensifs ont grandi, les efforts de la défense sont à la hauteur du danger. Il serait puéril de se le dissimuler: Sébastopol est aujourd'hui bien plus complètement armé, bien plus efficacement défendu, qu'il ne l'était lors de nos premières attaques. Bien que la première enceinte ait beaucoup souffert, les retranchements et les travaux élevés par les Russes compensent largement ces premiers désavantages.

«On peut dire que la ville proprement dite n'a pas souffert sensiblement, mais le faubourg de la Marine et le quartier tartare sont détruits; il est vrai qu'ils se trouvent hors de l'enceinte. On distingue très-bien, des hauteurs occupées par les Anglais, ce qui se passe dans la ville. Quoi qu'on en ait dit, tout annonce qu'il y règne aucune confusion. L'ordre le plus parfait paraît présider à tout ce qui s'y passe. Les habitants circulent, les troupes paraissent aller et venir sans préoccupation; sur plusieurs points, on aperçoit de longues lignes de fusils en faisceaux. On remarque dans ce mouvement une absence complète de femmes et d'enfants.

«Les Russes ne perdent rien de tout ce qui se fait dans notre camp; ils paraissent surtout fort inquiets des progrès que font les Français du côté de la Quarantaine.

«Sur ce point, nos ouvrages sont à 150 mètres au plus des batteries russes. Le fort de la Quarantaine est dans le plus mauvais état, et l'on peut compter que, lorsque le feu recommencera, il ne tardera pas à tomber complètement en ruines.

«Le bastion du Mât, malgré les dommages que lui ont faits notre artillerie, est encore fièrement campé; il nous a fait beaucoup de mal; il peut nous en faire encore; mais il n'inspire aucun souci à nos officiers de l'artillerie et du génie. Lorsque le moment sera venu, il faudra qu'il succombe. On ne saurait en douter en contemplant les énormes pièces de canon, les mortiers du plus gros calibre qui s'alignent incessamment sous les murs de la place, et ces formidables batteries qui s'allongent et se multiplient sourdement.

«Nos soldats se livrent à ces pénibles et rudes travaux avec un entrain et un succès qui font l'admiration des Anglais. Chaque jour, ou plutôt chaque nuit, les efforts de l'ennemi viennent échouer devant ces rudes champions, qui ne se font plus qu'un jeu de ces aventures nocturnes dans lesquelles les Russes ne manquent jamais de perdre du monde.

«Bien plus, les gardes de tranchées sont ordinairement fournies par des volontaires et des hommes nouvellement arrivés qui, par désœuvrement ou curiosité, tiennent à voir les Russes de près. Rien n'égale la facilité, le brio avec lesquels ces soldats se jettent sur les Russes de plus loin qu'ils les aperçoivent. La chose est devenue pour eux un véritable délassement; ils se font la main, disent-ils, en attendant le jour de la grosse besogne.

«Je voudrais bien vous parler aussi des moyens ingénieux inventés (c'est le mot) par les francs-tireurs pour atteindre les artilleurs russes, soit de jour, soit de nuit. Rien n'est plus surprenant; les officiers anglais viennent à nos tranchées assister aux procédés de nos hommes comme à un spectacle. Il ne m'est malheureusement pas permis de divulguer les pratiques singulières de ces intelligents soldats.

«Les Russes n'y comprennent rien; il se démènent, leur artillerie gronde et vomit la mitraille. Rien n'y fait. Nos terribles francs-tireurs ne s'aperçoivent nulle part, chacun de leurs coups porte; ils s'acharnent, en quelque sorte, aux pièces mêmes des retranchements ennemis, [illegible] des monstrueux [illegible].

«Les Anglais travaillent beaucoup, mais leurs [illegible] sont moins avancés. Cela tient à leur [illegible] d'habitude, qui fatigue énormément leurs [illegible], et à l'absence primitive d'ouvrages [illegible]. Ils ont eu, sur plusieurs points, à [illegible] qui aurait dû être l'œuvre [illegible]. Toutefois, malgré leurs [illegible] ils comportent admirablement toutes les fois que les Russes se montrent de leur côté.

«Ils ont établi sur les hauteurs d'Inkermann une batterie de 8 pièces de 32 qui domine le port et les batteries de terre. Cette position est à 1,500 mètres au nord des lignes anglaises. Nos alliés ont besoin de veiller soigneusement pour éviter que l'ennemi ne l'investisse dans une sortie soudaine.»

CORPS LEGISLATIF.

La session a été ouverte, le 26 décembre, au palais des Tuileries, dans la salle des Maréchaux, où s'étaient réunis les membres des deux chambres. Voici le discours qu'a prononcé l'empereur:

«Messieurs les Sénateurs,
Messieurs les Députés,

«Depuis votre dernière réunion, de grands faits se sont accomplis. L'appel que j'ai adressé au pays, pour couvrir les frais de la guerre, a été si bien entendu que le résultat a même dépassé mes espérances. Nos armes ont été victorieuses dans la Baltique comme dans la mer Noire. Deux grandes batailles ont illustré notre drapeau. Un éclatant témoignage est venu prouver l'intimité de nos rapports avec l'Angleterre. Le Parlement a voté des félicitations à nos généraux et à nos soldats. Un grand empire, rajeuni par les sentiments chevaleresques de son Souverain, s'est détaché de la puissance qui, depuis quarante ans, menaçait l'indépendance de l'Europe. L'empereur d'Autriche a conclu un traité défensif aujourd'hui, offensif bientôt peut-être, qui unit sa cause à celle de la France et de l'Angleterre.

«Ainsi, Messieurs, plus la guerre se prolonge, plus le nombre de nos alliés augmente, et plus se resserrent les liens déjà formés. Quels liens plus solides, en effet, que les noms de victoire appartenant aux deux armées et rappelant une gloire commune, que les mêmes inquiétudes et le même espoir agitant les deux pays, que les mêmes vues et les mêmes intentions animant les deux gouvernements sur tous les points du globe! Aussi l'alliance avec l'Angleterre n'est-elle pas l'effet d'un intérêt passager et d'une politique de circonstance; c'est l'union de deux puissantes nations associées pour le triomphe d'une cause dans laquelle, depuis plus d'un siècle, se trouvent engagés leur grandeur, les intérêts de la civilisation en même temps que la liberté de l'Europe. Joignez-vous donc à moi, en cette occasion solennelle, pour remercier ici, au nom de la France, le Parlement de sa démonstration cordiale et chaleureuse, l'armée anglaise et son digne chef de leur vaillante coopération.

«L'année prochaine, si la paix n'est pas encore rétablie, j'espère avoir les mêmes remerciements à adresser à l'Autriche et à cette Allemagne dont nous désirons l'union et la prospérité.

«Je suis heureux de payer un juste tribut d'éloges à l'armée et à la flotte qui, par leur dévouement et leur discipline ont, en France comme en Algérie, au Nord comme au Midi, dignement répondu à mon attente.

«L'armée d'Orient a, jusqu'à ce jour, tout souffert et tout surmonté; l'épidémie, l'incendie, la tempête, les privations, une place sans cesse ravitaillée, défendue par une artillerie formidable de terre et de mer, deux armées ennemies supérieures en nombre, rien n'a pu affaiblir son courage ni arrêter son élan. Chacun a noblement fait son devoir, depuis le maréchal qui a semblé forcer la mort à attendre qu'il eût vaincu, jusqu'au soldat et au matelot dont le dernier cri, en expirant, était un vœu pour la France, une acclamation pour l'Elu du pays. Déclarons-le donc ensemble: l'armée et la flotte ont bien mérité de la patrie.

«La guerre, il est vrai, entraîne de cruels sacrifices; cependant, tout me commande de la pousser avec vigueur, et, dans ce but, je compte sur votre concours.

«L'armée de terre se compose aujourd'hui de 581,000 soldats et de 113,000 chevaux. La marine a 62,000 matelots embarqués. Maintenir cet effectif est indispensable. Or, pour remplir les vides occasionnés par les libérations annuelles et par la guerre, je vous demanderai, comme l'année dernière, une levée de 140,000 hommes. Il vous sera présenté une loi qui a pour but d'améliorer, sans augmenter les charges du trésor, la position des soldats qui se rengagent. Elle procurera l'immense avantage d'accroître dans l'armée le nombre des anciens soldats et de permettre de diminuer plus tard le poids de la conscription. Cette loi, je l'espère, aura bientôt votre approbation.

«Je vous demanderai l'autorisation de conclure un nouvel emprunt national. Sans doute cette mesure accroîtra la dette publique; doublons pas, néanmoins, que, par la conversion de la rente, l'intérêt de cette dette a été réduit de vingt et un millions et demi. Mes efforts tendent toujours à mettre les dépenses au niveau des recettes, et le budget ordinaire vous sera présenté en équilibre. Les ressources de l'emprunt seules feront face aux besoins de la guerre.

«Vous verrez avec plaisir que nos revenus n'ont pas diminué. L'activité industrielle se soutient; tous les grands travaux d'utilité publique se continuent, et la Providence a bien voulu nous donner une récolte qui satisfait à nos besoins. Le gouvernement, néanmoins, ne ferme pas les yeux sur la malaise occasionné par la cherté des subsistances; il a pris toutes les mesures en son pouvoir pour prévenir ce malaise et, pour le soulager, il a été créé dans beaucoup de localités de nouveaux éléments de travail.

«La lutte qui se poursuit, circonscrite par la modération et la justice, tout en faisant palpiter les cœurs, effraye si peu les intérêts que bientôt, des diverses parties du globe, se réuniront ici tous les produits de la paix. Les étrangers ne pourront manquer d'être frappés du saisissant spectacle d'un pays qui, comptant sur la protection divine, soutient avec énergie une guerre éloignée de deux cents lieues de ses frontières, et qui développe avec la même ardeur ses richesses intérieures, un pays où la guerre n'empêche pas l'agriculture et l'industrie de prospérer, les arts de fleurir, et où le génie de la nation se révèle dans tout ce qui peut faire la gloire de la France.»

Dans la séance du lendemain, après l'organisation des bureaux, le commissaire du gouvernement a présenté le projet d'emprunt de 500 millions. Voici l'exposé des motifs:

«Messieurs,

«Lorsqu'au commencement de cette année, la France a dû s'engager dans une guerre qu'exigeaient la défense d'une puissance amie et le maintien de l'équilibre européen, le gouvernement est venu vous demander tout à la fois l'appui matériel nécessaire pour soutenir une grande lutte, et le concours moral qui devait résulter pour lui de l'assentiment du pays exprimé par votre organe.

«Vous avez noblement répondu à son appel en votant unanimement un emprunt proportionné aux besoins et aux prévisions du moment.

«Les ressources obtenues par ce moyen ont été consacrées au but pour lequel vous les aviez créées.

«Le produit de l'émission de rentes autorisée par votre délibération du 7 mars, a été même plus qu'absorbé par le développement donné à nos forces de terre et de mer, et par les dépenses d'une guerre portée sur des plages lointaines encore inconnues au plus vaste essor de nos armes.

«Le courage de nos soldats et de leurs alliés a ajouté des pages nouvelles au livre de nos victoires.

«Contre un ennemi depuis longtemps préparé à la lutte et attaqué au cœur même de sa puissance, dans la mer Noire, les plus glorieux faits d'armes n'ont pas encore terminé la guerre.

«Des efforts persévérants sont imposés aux deux grandes puissances de l'Occident et elles veulent obtenir le triomphe nécessaire à l'accomplissement de leur but, au rétablissement solide et durable de la paix européenne.

«Ces efforts généreux pour le succès d'une grande cause, le gouvernement de l'Empereur les attend avec confiance de votre patriotisme.

«Prenant en considération les dépenses déjà accomplies, et les éventualités militaires de l'année 1855, il vous demande de porter à 500 millions les produits à réaliser par un emprunt nouveau. Il ne faut pas des ressources moindres pour entretenir en Orient une armée nombreuse et faire face à toutes les nécessités de la lutte.

«Vous penserez sans doute, comme nous, que les dépenses de la guerre d'Orient doivent être surtout demandées à l'emprunt, quels que puissent être les sacrifices présents imposés par les circonstances, le gouvernement de l'Empereur, en arrêtant une ambition qui devait chaque jour se fortifier et s'accroître, épargne à un prochain avenir des sacrifices qui, nous en sommes convaincus, eussent été plus grands encore.

«Tout en vous demandant, dans la loi nouvelle, la latitude d'exécution que vous lui avez accordée dans l'opération précédente, l'Empereur n'a pas hésité à vous dire d'avance sa pensée sur le mode à ses yeux le plus opportun et qui a été pratiqué récemment avec trop de succès pour n'être pas tenté de nouveau.

«Le mode d'emprunt par souscription nationale était, lors de votre dernière session, inconnu ou oublié. Il a été justifié en France par une éclatante expérience et imité déjà au dehors.

«Sans exclure aucun autre mode, le gouvernement a tenu à vous manifester d'avance le sens dans lequel il entend user de la faculté dont vous l'investirez sans doute, en reproduisant les termes du projet accueilli par vous dans votre dernière session.

«En votant patriotiquement les ressources que le gouvernement vous demande, vous apprendrez, Messieurs, à nos ennemis comme à nos alliés, vous apprendrez à l'Europe, dont les sympathies nous accompagnent, la ferme résolution du gouvernement et du peuple français de poursuivre avec énergie la guerre qu'ils ont entreprise.

«Et notre patiente, notre héroïque armée déjà fière des témoignages de reconnaissance d'une nation amie et hautement récompensée par les éloges de l'Empereur, recevra aussi du Corps-Législatif de France ces encouragemens qui portent avec eux les moyens de continuer et de faire fructifier la victoire.

«Signé: ESQUIROU DE PARIEU, président de la section des finances du conseil d'Etat.»

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Paris, 21 décembre.

Ici les nouvelles diplomatiques sont tout à fait en dissidence avec celles qui nous viennent d'Allemagne. Tandis que des correspondances allemandes représentent la Prusse hésitante, ajournant indéfiniment sa décision ou prétendant un traité séparé, je crois pouvoir vous assurer qu'ici on n'a pas le moindre doute sur l'adhésion prussienne, et un haut fonctionnaire qui doit le savoir, disait hier encore: «Avant un mois la Prusse aura signé des deux mains.» J'ajouterai que les petits Etats de l'Allemagne, quoique fort effrayés de l'idée de prendre les armes et de subvenir à des dépenses que quelques-uns sont hors d'état de supporter, semblent cependant résignés.

Mais ce n'est pas tout. Il me revient de bonne source que la question d'un traité avec le Piémont est toujours fort en jeu et qu'on lui demanderait un contingent de 15,000 hommes. On m'assure que des conférences, ou pour m'exprimer avec plus de justesse, des ouvertures diplomatiques ont eu lieu à la fois à Londres, à Paris et à Turin. M. Alfieri, jeune diplomate piémontais, est arrivé à Paris hier venant de Londres, et est à peine resté ici quelques heures qu'il a passées en visites diplomatiques; puis il est reparti en toute hâte pour Turin. Comme il y a toujours des indiscrets, une personne qui l'a rencontré sortant d'une ambassade a voulu l'interroger, mais M. Alfieri lui a répondu avec une bonhomie tout italienne, qu'il ne savait ce qu'on voulait lui dire, que sa mission à Londres n'avait eu pour but que des questions économiques devant servir à préparer des projets que M. de Cavour compte présenter plus tard à la sanction des chambres piémontaises. Il a ajouté cependant que le Piémont s'occupait d'un traité... postal avec l'Angleterre, de manière à ce que les correspondances venant d'Italie ne séjournent plus à Paris, comme par le passé. Il y aurait également une réforme dans la taxe des lettres. Voilà tout ce que M. le comte Alfieri a bien voulu dire; mais l'on quelques raisons de croire que sa mission a plus d'importance.

La mode a commencé de tout en France, il se dit qu'il va bientôt être de bon ton de faire de la charpie dans les salons, entre deux tasses de thé; [illegible] aux souvenirs de la révolution de Juillet, dans toutes les maisons,

un talent, d'reprendre sa place dans l'Assemblée.

Il paraît que tout ne marche pas facilement dans l'administration de l'Opéra, car d'une demande de congé de M. Cromier, on inférait tout à l'heure devant moi que l'honorable membre du Corps-Législatif sentait le besoin de se consacrer tout entier aux fonctions extra-législatives qu'il a acceptées.

L'héritier d'un des plus grands noms de l'ancienne monarchie, le fils du vicomte de La Rochefoucauld vient d'être nommé attaché de légation à Francfort. Toutes facilités ont été apportées par M. Drouyn de Lhuys à la nomination de rejetons d'une de nos races historiques.

CORRESPONDANCE D'ANGLETERRE.

Londres, 27 décembre.

Je vous ai dit souvent que si le pays est plein d'enthousiasme pour la guerre, il n'en accepterait pas moins avec joie une paix honorable.—Les journaux du gouvernement répètent que la France et l'Angleterre n'ont aucune idée d'agression territoriale, et le pays, malgré son humeur guerrière, appuiera une guerre loyale. Mais, d'autre part, il n'y a qu'une seule opinion au sujet de Sébastopol; c'est que cette place étant assiégée, la paix est impossible avant qu'elle ne soit prise.

C'est pour cela que toute idée de résultats pacifiques à naître de l'attitude nouvelle de l'Autriche et de la Prusse, est rejetée comme inopportune. La seule plainte sérieuse portée contre le ministère, c'est que la guerre n'a pas été poussée avec assez de vigueur, et M. D'Israeli a fait preuve de beaucoup de tact, en ne faisant d'opposition qu'au bill relatif à l'enrôlement des soldats étrangers. Ce bill peut être un acte sage, mais il a certainement blessé l'amour-propre des Anglais.

On dit qu'une des premières mesures du budget sera l'abolition du timbre des journaux, qui seront taxés à la poste, un penny. On interdirait pendant douze heures la reproduction des articles et de certaines nouvelles, de sorte que la piraterie à laquelle les grands journaux comme le Times en Angleterre et l'Indépendance en Belgique sont exposés, ne pourra plus exister à l'avenir. Les journaux du matin, de la dimension de la moitié des journaux actuels, pourront se vendre au prix des feuilles continentales au lieu de 5 ou 6 pence par numéro. Il est question aussi de supprimer le droit d'accise sur le papier.

CORRESPONDANCE D'ALLEMAGNE.

Vienne, 20 décembre.

C'est à tort que l'on prétend que le prince Gortschakoff a reçu récemment de Saint-Petersbourg l'ordre d'accepter sans réserve les quatre points de garantie avec les pleins pouvoirs nécessaires pour traiter de la paix. Les dernières dépêches venues de Saint-Petersbourg se contentent d'approuver la conduite tenue jusqu'à présent par le représentant du czar; et quant à ses pleins pouvoirs, il en était muni du jour où il est venu à Vienne en qualité de ministre plénipotentiaire, chargé de prendre part aux négociations à ouvrir.

Du théâtre de la guerre tout se borne pour le moment aux renseignements suivants qui ne sont pas dépourvus d'intérêt. D'après son nouveau plan d'opérations, le prince Mentschikoff concentre et retranche le gros de son armée sur les hauteurs de Batkchi-Seraï, de Simferopol, et ne laisse sur la Tschernaïa, le Belbek et la Katcha que des corps détachés en observation.

21 décembre.

Le sultan veut que le Serdar, Omer Pacha, commande en personne les forces turques de la Crimée. Ce sont des troupes d'élite, parmi lesquelles surtout dix batteries parfaitement montées et 6,000 hommes de cavalerie peuvent rendre d'importants services. Qu'Omer-Pacha en prenne le commandement, ou qu'il le fasse confier à un autre pacha, tout porte à croire que le chef de cette petite armée n'opérera pas d'une manière subordonnée, mais de concert avec les généraux alliés. En tout cas, nul doute qu'Omer Pacha ne se rende directement de Constantinople à Balaklava pour conférer avec lord Raglan et le général Canrobert.

Toutes les nouvelles venues de ce pays s'accordent à représenter comme grandioses les moyens mis à la disposition du prince Mentschikoff pour accomplir sa tâche.

La défensive prise en ce moment par le général russe s'explique par l'ignorance où il se trouve de la position que prendront les nouveaux renforts des alliés, qui peuvent tenter un débarquement sur un autre point que Balaklava ou la baie de Kamiesch. C'est également au plus nouveau général qui préside à la défense de la forteresse; les nombreux canons dont elle était garnie pour la défense des bastions du port, ont été [illegible] pour les vaisseaux, dont 22 se trouvent, dit-on, complètement désarmés, dans le port militaire, et sont prêts à prendre la mer.

Tout semble indiquer que de part et d'autre on se prépare à porter quelque grand coup. Mais ce n'est pas sans raison que le czar, on le sait, [illegible] l'escadre d'Odessa, se rende de sa personne sur le théâtre de la guerre, pour remercier de vive voix les défenseurs de Sébastopol? J'apprends que pour le moment l'empereur Nicolas attend à Saint-Pétersbourg le retour des deux grands-ducs Michel et Nicolas qui se trouvent jusqu'à présent soit au quartier-général de Sébastopol, soit à celui de Kuchenoff.

24 décembre.

Encore une huitaine, et nous voilà arrivés à la fin de l'année, ce terme péremptoire établi par le traité du 2 décembre pour savoir si la paix sera assurée ou non.

Examinons d'abord cette question: Que doit-on proprement avoir été à la fin de l'année? Est-ce si la Russie adhère ou non les quatre points de garantie complètement, c'est à dire sans réserve?

Dans sa dernière Note de 28 novembre, le prince Gortschakoff a bien déclaré que la Russie acceptait les quatre points sans réserve comme base de négociations pour des négociations à ouvrir; mais qui a jamais dit en quoi consistent, à proprement parler, ces quatre points?

On sait que les quatre points embrassent:

1o—Le changement du protectorat dans les Principautés;

2o—L'amélioration assurée du sort des chrétiens en Orient;

3o—La libre navigation du Danube;

4o—La révision du traité de 1841 dans l'intérêt de l'équilibre européen.

Quant aux trois premiers points, leur interprétation et leur acceptation n'offriront pas de grandes difficultés.

Mais le quatrième point seul présentera plus de difficultés que les trois autres ensemble.

Comment chacune des puissances contractantes interprétera-t-elle cet équilibre européen dans l'intérêt de son équilibre à elle?

Peut-être l'Angleterre demandera-t-elle que Sebastopol soit rasé, tandis que la France cherche l'équilibre dans le nombre restreint de vaisseaux que la Russie peut entretenir dans la mer Noire, et que peut-être l'Autriche, dans sa manière de comprendre l'équilibre, ne demande rien qu'à l'aise.

Omer-Pacha, comme je vous l'écrivais hier, est parti le 11 de Bucharest, et le lendemain Mahsar-Pacha l'a suivi avec tous les officiers d'état-major. Il ne reste plus dans la capitale de la Valachie que quatre bataillons turcs sous les ordres d'un colonel qui appartenait, avec la légion étrangère et quelques autres troupes le district de la Dobrudscha, Matschin, Isatcha et Toultscha.

CORRESPONDANCE DE TURQUIE.

Constantinople, 10 décembre.

Les Russes ont abandonné leurs positions de Balaklava, après avoir brûlé leurs barraques, pour aller rejoindre l'autre corps campé au fond du port, un peu en dehors d'Inkermann et dans la vallée de la Tschernaïa, en face des lignes anglaises. Les princes russes se sont retirés dans un endroit de la place.

Depuis quelques jours, on savait qu'il y avait eu un grand mouvement dans le port de Sébastopol et qu'on travaillait au réarmement de quelque-uns des vaisseaux de la flotte. On s'attendait donc à quelque entreprise des Russes par mer, mais on s'en inquiétait peu. Le 6, cependant, vers une heure de l'après midi, les vapeurs alliés placés en sentinelles à l'entrée du port signalèrent l'approche de l'ennemi. En effet, deux bateaux à vapeur russes, dont l'un était le Bessarabia, sortirent du port, poussèrent jusqu'à l'entrée de la baie de Streditcha et commencèrent une vive canonnade contre les vapeurs français le Caton et le Vautour qui y sont mouillés, mais sans les atteindre. Ceux-ci ripostèrent vigoureusement et avec plus de bonheur, car plusieurs de leurs boulets tombèrent à bord des bâtiments ennemis. Sur ces entrefaites, arriva à toute vapeur la corvette anglaise Furious, qui, appuyée par le Dauphin et la Mégère, se précipita avec impétuosité sur les Russes qui prirent immédiatement la chasse, et se réfugièrent avec une incroyable rapidité à l'abri du feu des batteries de terre qui tiraient à outrance. Malgré la pluie de boulets qui tombaient autour de lui, le Furious ne quitta les fuyards que lorsqu'il les vit engagés dans la passe. On suppose que cette sortie avait pour unique but une reconnaissance des lignes des alliés du côté de la mer.

Au premier signal, l'amiral Hamelin s'était rendu à bord du vaisseau à hélice le Jean-Bart, et s'était porté vers l'entrée du port.

Je vous ai raconté les joyeuses folies de la Sainte Barbe dans cette ville, vous comprenez que tout cela n'a pu se passer sans quelques carreaux cassés. Je m'empresse d'ajouter que des officiers ont parcouru le lendemain la rue de Péra en remboursant le prix de quelques dégâts commis par les marins.

Le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, a envoyé la circulaire suivante aux préfets de départements, et aux intendants militaires.

«Paris, 26 décembre 1854.

«Messieurs, plusieurs personnes se sont adressées directement à moi pour me faire connaître les dons en nature qu'elles avaient l'intention d'offrir à nos soldats de l'armée d'Orient, et pour demander la direction qu'il convient de leur donner.

«Le gouvernement de l'empereur accepte avec empressement ces manifestations de la reconnaissance nationale, qui honorent à la fois les braves soldats qui en sont l'objet et les citoyens qui veulent constater leurs vives sympathies pour la grande cause que nous soutenons en Orient.

«Je désire donc que la plus grande publicité soit donnée à ces offres généreuses, et que chaque personne puisse connaître la direction et l'emploi qui sont assignés aux objets qu'elle destine à l'armée.

«Le gouvernement a largement pourvu à tous les besoins de notre armée; mais il lui est très agréable que des soldats qui combattent si loin de leur pays reçoivent des marques de la gratitude de leurs compatriotes, qui récompensent ainsi tant de fatigues et de sacrifices.

Agréez, &c.

FAITS DIVERS.

Le Moniteur du Loiret annonce que le maréchal Narvaez, qui résidait depuis quelque temps à Orléans, va quitter cette ville pour [illegible].

[illegible]

—Le gouvernement anglais vient de commander à Liége à [illegible] à Londres, des [illegible] pour la fourniture de 40,000 carabines Minié et [illegible]

—Un membre du comice du premier district agricole de la Flandre occidentale, est parvenu, dit l'Impartial de Bruges, à trouver un remède préservatif de la maladie des pommes de terre. Après avoir amendé et fumé le terrain, comme d'ordinaire, il saupoudre les pommes de terre de chlorure de chaux, en ayant soin de ne faire cette opération qu'au moment même où l'on va mettre la graine en terre. Ce procédé fort simple paraît lui avoir complètement réussi depuis cinq ans.

—Une expédition est partie d'Angleterre pour aller établir une voie ferrée entre Balaklava et Sébastopol. Sept bâtiments à vapeurs et deux transports étaient chargés de tout le matériel, appareils, outils, etc.

—Le monde musical s'est ému de la publication d'une œuvre singulière. Il s'agit d'un recueil de cinq marches militaires pour le piano composées par Mme Omer-Pacha, femme du célèbre général des troupes ottomanes. Sans entrer dans l'examen de ces morceaux, on peut leur prédire un succès fondé sur la curiosité.

—... carabines rayées. Les livraisons doivent atteindre le chiffre de 3,000 par semaine, et le Times fait observer que, dans les ateliers anglais, les ouvriers ont travaillé toute la journée de Noël.

COMMERCE FRANCAIS.

Paris, 28 décembre.

Les grandes manufactures d'étoffes sont toujours dans un calme complet. Il est vrai que la dernière quinzaine de décembre est toujours, pour les manufactures, un moment de morte saison dont elles profitent pour faire leur inventaire de fin d'année. Le peu d'acheteurs qui se présentent pour les tissus voudraient encore obtenir des concessions: mais les prix sont déjà si bas, que les fabricans préfèrent ne pas vendre plutôt que de céder à ces exigences.

Il existe un contraste frappant entre le bas prix des objets manufacturés, et principalement des tissus, avec la cherté toujours croissante de certaines marchandises, telles que les denrées coloniales et les huiles; aussi avons nous vu ces jours-ci que le gouvernement a cru devoir adopter des modifications importantes au tarif des douanes, afin de combattre la tendance continuelle à la hausse sur certains articles. La prohibition est levée sur l'importation des mélasses provenant des pays hors de l'Europe, et les droits sur les sucres des mêmes contrées subissent d'importantes réductions.

Les prix des céréales ont éprouvé peu de changements, mais leur tendance est toujours à la baisse.

Vins et spiritueux.—La hausse des vins paraît décidément arrêtée. On ne croit pas que les prix actuels puissent fléchir sensiblement jusqu'à la récolte prochaine; mais la consommation est tellement réduite, que l'écoulement des vins est devenu difficile à Bercy, et les négociants se montrent peu disposés à augmenter leurs approvisionnements actuels.

A Bordeaux, quoique les affaires en vins soient calmes, les prix ont acquis une nouvelle fermeté. Les Narbonne se vendent couramment de 600 à 760 fr. le tonneau année 1854. Les vins blancs sont recherchés mais les exigences des propriétaires entravent les affaires.

La baisse a prévalu encore cette semaine à Bordeaux sur le 3/6. L'alcool du Languedoc a fléchi de 5 fr. à 200 fr., et celui de bettrave de 4f. 170fr. Les affaires sont très calmes à Paris; on n'a fléchi depuis huit jours que de 1 à 2 fr., mais les ventes sont difficiles.

Huiles.—La réaction a continué cette semaine sur les huiles de colza. Elles étaient partout très offertes depuis deux jours, par suite du décret qui réduit les droits d'entrée sur les huiles étrangères. L'huile brut de colza a fléchi à Paris de 142 à 139, et à Lille de 125 à 122.

La baisse des huiles est générale sur tous nos marchés du Nord, par suite de l'absence de demandes. Les graines de colza sont également en baisse.

Rouenneries et tissus.—Les transactions ont été plus nombreuses à Mulhouse, mais presque toujours au détriment des prix déjà très bas pour les tissus. Les filés suivent cette marche, et l'on est obligé dans bien des cas de céder au-dessous des prix de revient.

Soies.—On n'a presque rien fait en soies la semaine dernière sur les marchés de la Drome et de l'Ardèche. La marchandise, était offerte sans qu'il se présentât d'acheteurs sur les différents qualités de soies; cependant les soies sont fort rares sur tous les marchés.

Décédée hier pour 4 sept heures, et dans sa 34me année, Mme Marie-Laure D'HOU QUETTE, née Verret. Les amis et connaissances sont priés d'assister, sans autre invitation, à son convoi et enterrement qui auront lieu aujourd'hui à onze heures du matin. Le convoi partira de l'encoignure Esplanade et Villeré.

DECOUVERTE IMPORTANTE!
Soulagement en dix minutes!
Les Pastilles de Bryan contre la toux,
Guérissent radicalement la TOUX, le RHUME, L'ASTHME, les BRONCHITES, MAUX DE GORGE, la RESPIRATION DIFFICILE, les SYMPTOMES DE CONSOMPTION et les AFFECTIONS PULMONAIRES. [illegible] Une seule pastille soulage en DIX MINUTES.
Demandez les Pastilles de Bryan contre la toux. Les véritables portent le mot "BRYAN" [illegible].
J. BRYAN & Co, propriétaires, Rochester, New-York.
A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, à prix des fabricants, par J. WRIGHT & Co, Agents, No 151, rue de Chartres.
15 jan—6

VERMIFUGE CANADIEN DE WINNER.
Ce vermifuge est reconnu, par tous ceux qui l'ont éprouvé, comme bien supérieur aux médicaments de ce genre offerts jusqu'ici au public. [illegible]
Préparé seulement par JOHN WINNER, chimiste et pharmacien en gros à Hamilton, Canada West.
A vendre en gros et en détail aux prix des fabricants, par J. WRIGHT & Co, No 151, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.
17 jan—6

VERMIFUGE DE McLANE.
La lettre suivante, écrite par un client, prouve combien ce célèbre remède est recherché partout où il est introduit.
Blossburg, comté Tioga, Pie, 30 mars 1850.
[illegible]
Votre obéissant serviteur, Wm. M. MALLORY, par proc. E. PORTER.
A MM J KIDD & Co.
Que les acheteurs aient soin de demander le CELEBRE VERMIFUGE DU Dr. McLANE et qu'ils n'en prennent pas d'autres; tous les autres ne valent rien comparativement. Le véritable vermifuge ainsi que les CELEBRES PILULES DU Dr McLANE CONTRE LA MALADIE DE FOIE se trouvent chez tous les pharmaciens respectables des Etats-Unis et du Canada.
SCOVIL & MEAD, No 111, rue de Chartres.
Agence générale pour la vente en gros dans le Sud. On peut leur transmettre les ordres. A vendre également par tous les droguistes. 15jan—6

LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG
MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG sont reconnues partout comme les meilleures que puissent employer les familles. Les médecins les plus distingués les reconnaissent, et toutes les personnes qui les ont employées en garantissent l'efficacité.
On peut se procurer gratis, chez le soussigné, un pamphlet contenant une liste de plus de 60 maladies, les symptômes de ces maladies et le traitement qui doit être suivi. J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres.
Chez lequel on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces remèdes. 25 jan—1an

ATTENTION.
Vente de linge fait, chapeaux, chemises, &c.
Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de linge fait, chapeaux, chemises, &c, qui aura lieu aujourd'hui 1, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Blache & Leaumont, No 77, rue de Chartres.

L'attention des acheteurs est appelée sur la vente, par R. B. Sykes, du chargement de la barque Alabama, (venant directement de Malaga) comprenant: raisins, amandes, huile d'olive, macaroni, vermicelli, limons et oranges. La vente a lieu aujourd'hui, à 11 heures, sur la levée, entre les marchés, Deuxième District.

MM. Morphy & Nevins font aujourd'hui, à 10 heures, une grande vente à crédit de cigares allemands, au No 93, rue Gravier. Nous appelons sur cette vente l'attention des acheteurs.

La plus belle collection de plantes et d'arbrisseaux qui ait jamais été offerte sur ce marché, sera vendue à l'encan aujourd'hui, à midi à l'Arcade de Banks, par MM. J. L. Carman & Co. Ces plantes viennent du jardin du célèbre horticulteur F. Schular, de Carrollton, et comprennent les raisins, olea fragrans, magnolias, maspilias, jasmins, roses, arbres fruitiers, arbrisseaux des plus rares. L'attention des connaisseurs est appelée sur cette vente.

MM. Beard & May commencent aujourd'hui la vente des esclaves de R. W. Hill, au No 118 du catalogue publié. Les autres esclaves sont en grande partie sans famille et sont parmi les meilleurs de l'atelier. La vente commencera à midi. Demain, MM. Beard & May vendront la plantation "Mount Pleasant" et les esclaves et immédiatement après, 60 esclaves de dessus d'une cotonnerie, près de Lake Providence.
Pour plus amples détails, voir les catalogues.

Nous sommes priés par MM. Beard & May d'appeler l'attention des habitants et autres sur les ventes importantes de plantations sucrières et cotonnières, chantiers de bois et grands ateliers d'esclaves comprenant des laboureurs, ouvriers et domestiques de maison. Ces messieurs feront ces ventes dans le cours de cette semaine et les semaines suivantes.
Des catalogues bien détaillés sont prêts à être distribués. Au nombre des esclaves se trouvent de jolis sujets qui méritent l'attention de nos citoyens.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.
18 et 19 janvier—260 esclaves acclimatés, pour le compte de la succession de feu R. W. Hill.
20 janvier—Terrains vagues dans le premier et le deuxième districts, dans la succession de B. Duffy.—Vente de propriétés à Alger, dans l'affaire du mineur Archibald Powers.—Plantation cotonnière de valeur, chantier de bois et 48 esclaves, à vendre sans réserve, dans la paroisse Est Bâton Rouge, pour clore une société.
24 janvier—Quarante-trois esclaves de valeur, briqueterie et plantation, dans la succession de Vve P. A. Deslachaise, pour effectuer un partage parmi les héritiers.
27 janvier—L'esclave Bob, appartenant aux mineurs Bein.—Un morceau de terre sur la Levée, quatrième district, et deux terrains au chemin Félicité, dans la succession de Abraham Ebinger.—Magasin et maisons dans les bâtisses Diamond, dans la rue Tchoupitoulas, dans la succession de Hudson E. Bridge.—Propriétés foncières et esclaves dans la succession Thérèse Antoinette Jamber, veuve de Simon Cazu.
3 février—Portion de terre de choix, dans la paroisse Plaquemines, dans la succession de Henry Lyon [illegible].
10 février—Maison et terrain rue Clio, de la succession James Smith.—Terres dans le paroisse St Landry, de la succession Abbott.—Grocery encoignure Palmyra et Rousin, près le marché Claiborne de la succession Daniel Tuohey.
Pour plus amples détails, voir les annonces [illegible] dans une autre partie du journal.

6 CAISSES vin château Latour 1834, à vendre par A. TAMBOURY & Co, encoignure St-Louis et Royale. 2 jan

Banque des Artisans et des Négociants.
Nlle-Orléans, 16 janvier 1855.
A une élection de Directeurs de cette Banque, tenue lundi le 15 du courant, les personnes dont les noms suivent ont été élues pour l'année 1855:
U. H. Dudley, Saml Stewart,
A. D. Crossman, Saml Jamison,
J. W. Carroll, T. Langridge,
W. F. Vredenburgh, John Hall,
Walter G. Robinson.
Et à une réunion de la Direction, tenue ce jour, M. U. H. Dudley a été réélu président à l'unanimité. G. CRUSAT, Caissier.
19 janv—3f

Bureau de la Compagnie de Dessèchement de la Nouvelle-Orléans.
Nlle-Orléans, 18 janvier 1855.
L'ELECTION de six Directeurs, par les actionnaires, aura lieu le lundi 22 du courant, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau de la Compagnie, No 30, rue Bourbon.
HY A. HOFFMEYER, Secrétaire.
19 janv—3f

AVIS.
LES huit cents piastres que nous avons perdues le 14 courant ont été trouvées par le nègre Baptiste et remises à son maître, M. L. Moulor (rue Chartres No 109) qui nous les a restituées.
B. & A. SOULIE, 86, rue Bourbon.
19 janv—1f

Merveilleuse Rapidité!
Aux Attakapas et au Bayou Teche en DIX HEURES, via le Chemin de Fer et l'Express Lightning, par des diligences et des paquebots.
A PARTIR du 28 de ce mois, nous changerons la route de la malle "Express Lightning" pour les Attakapas. Au lieu de partir de Donaldsonville, comme auparavant, l'"Express Lightning" se reliera avec le chemin de fer de la Nlle-Orléans et des Opelousas, donnant ainsi aux passagers qui partiront de la Nlle-Orléans par le train du matin, de prendre la Nlle-Orléans à 11 heures, le même jour, et de se rendre aux Attakapas comme suit: Du passage, par la malle, en cinq heures, à Tigerville, distance de 26 milles; de là, par paquebot, en traversant le Bayou Black, le Bayou Bœuf et la Baie de Berwick, à Pattersonville, Centreville et Franklin, et de là, par la diligence, à la Nlle Ibérie, St-Martin, Opelousas et Washington. Le paquebot ira, trois fois par semaine, jusqu'à la Nlle Ibérie. "L'Express se reliera avec le chemin de fer des Opelousas les Mardi, Jeudis et Samedis de chaque semaine et reviendra à la Nlle-Orléans les Lundis, Mercredis et Jeudis, par le même moyen.
19jv

AVIS—Un professeur français parlant l'anglais, désire trouver, dans un collège ou une famille, une place de professeur de français, d'allemand, de grec et de mathématiques. Il donnera de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de l'Abeille. 19jan

Dissolution de société.
LA société existant entre MM. L. BELLEVUE & H. MARTINY, est, à partir de ce jour, dissoute d'un commun accord, M. Bellevue reste seul chargé de la liquidation.
Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1855.
LAURENT BELLEVUE, HENRI MARTINY, 149 rue Royale.
19 jan—2

GANTS. GANTS. GANTS.
A 50 cents la paire,
200 douzaines GANTS façon Jouvin, blanc, paille et de toutes couleurs, en vente chez LION & PINSARD, 66 et 74 rue Royale, encoignure Bienville.
19 jan—20

Manufacture de Chapeaux,
67, RUE DE CHARTRES,
Et 57, Passage de la Bourse.
DREZ,
A l'honneur d'annoncer à sa clientèle qu'il a reçu par les derniers navires arrivés de France un assortiment complet de chapeaux de tous genres, choisis avec soin dans les principales manufactures de Paris.
Chapeaux de soie, hommes, cadets et enfants,
do de castor noir et gris,
do de castor do do,
do de feutre mou, pour hommes et enfants, de toutes couleurs et qualités.
Casquettes velours, drap et de fantaisie, pour enfans.
Casquettes velours gris, avec rabats, pour voyages, do de chasse, do en drap, pour hommes.
Employant des ouvriers de Paris d'une incontestable supériorité, les fashionab es trouveront chez lui un choix de chapeaux de tous genres et de toutes formes, qu'il fait fabriquer à la mesure exacte de leur tête, prise par le conformateur.
Nota—Les marchands de la campagne trouveront chez lui, à des prix excessivement modérés, un assortiment de tous les articles de chapellerie.
19 janv

MORUE—40 tambours, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73 Tchoupitoulas.

SARDINES—25 caisses, demi et quart de boîte, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73 Tchoupitoulas.

HUILE—5 pipes huile d'Angleterre, bouillie, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73 Tchoupitoulas.

PRUNES—50 caisses prunes de Bordeaux, en boîteaux, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73 Tchoupitoulas.

VIN ROUGE—70 barriques vin rouge de Bordeaux, en débarquement du navire Denmark, et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73 Tchoupitoulas.

MORUE, maquereaux et harengs—A vendre en débarquement du navire des Boston: 250 quarts maquereaux, 100 demi do do, 50 do do 10 tambours do, 10 demi do do, 20 quarts do do, 75 tierfe Nos 1, 2, 3 maquereaux, 75 demi do do, 10 quarts do do No 1; 1 saumon, 10 quarts do do, 100 do do, 100 caisses grands et petits harengs, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 14 et 15, St Louis.

RIZ—50 tierç. [illegible] en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 14 et 15 St Louis.

SAVON—1000 caisses différentes marques, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15 St Louis.

WHISKEY—250 barils en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15 St Louis.

Fabrique de l'Eglise St-Louis.
Bureau du Secrétaire.
AVIS est par le présent donné au public que le Nouveau Cimetière St Louis, établi par les marguilliers de la susdite Fabrique, et situé rue de l'Esplanade, entre le Bayou St Jean et le Bayou St Jean, dans le Troisième District, est ouvert pour l'inhumation des corps, à dater de ce jour.
Nlle Orléans, 16 janvier 1855.
ANT. DUBUC, Secrétaire.
17janv—15f

NAVIRE CLARA WHEELER.—Ce navire commencera à décharger vendredi 19 courant. Les marchandises dont les permis n'auront pas été levés seront envoyées en Douane aux risques des consignataires. Le navire est amarré au poteau 42, 3me District. 17jan

LE public est prévenu de ne point négocier les billets suivants, savoir: trois billets tirés par moi, à mon ordre, le 12 décembre 1854, endossés par moi, payables à six, neuf et douze mois de date et maintenant en possession de M. Charles Clemence Bellenot, attendu que ledits billets ont été perdus [illegible].
J. LESNE.
19jan—6

AU PUBLIC.
Nlle-Orléans, 16 janvier 1855.
LE révérend abbé J. Lesne, de la Chapelle Orleans, fait publier et en produit un acte accusant le public en garde contre la négociation de trois certains billets de $500 chacun, tirés par lui, et qu'il prétend être maintenant en ma possession, alléguant que nulle considération n'a été reçue en échange de ces billets.
Cette publication ne peut être qu'un faux-fuyant inutile et imaginé pour échapper au paiement d'une obligation sacrée. M. l'abbé Lesne a souscrit ces billets à son propre ordre, et je les ai acquis comme bona fide porteur du Sr F. Kimnnod, quipar acte devant E. Barnett, en date du 12 décembre dernier, s'est associé commercial dudit J. Lesne. En conséquence, et le public doit être en garde contre quelqu'un, c'est incontestablement contre celui dont la manière un peu légère de traiter les affaires mondaines va être par nous immédiatement déférée aux tribunaux.
C. C. BELLENOT,
Encoignure Bienville et Passage de la Bourse.
17 janv—41

JE préviens mes amis et le public en général que, dès ce jour, étant séparé de corps et de biens avec ma femme, je ne serai nullement responsable des dettes qu'elle pourrait contracter.
Nouvelle-Orléans, le 17 janvier 1855.
E. CAILLOT, à Mandeville (La).
17jan—3

RECU par navire Suffolk du Havre et à vendre à des prix très réduits:
50 meules véritable fromage de Gruyère, qualité très supérieure.
50 douzaines vin du Rhin fin, de la célèbre marque de Hochheim, chez Wm. FURBRINGER, No 22 rue Bienville.
17 janv—41

VINS ET EAU-DE-VIE—17/2 et 36/4 Jean Louis, vieux cognac; 1811
17/8 Jean Louis, supérieur, 1795
34/2 Buckeye, 1805
34/2 A de Mondore, 1840
68/4 J Laville, 1842
41/4 J J Durand, 1850
24/3 pipes genièvre Anchor & Swan;
200 barils vin Malaga doux et sec, supérieur;
109 barriques bon vin ordinaire;
9 do Château Larose;
13 do do Beyssac;
9 caisses Château Lafitte;
40 do Margaux;
160 do Léoville, en grandes et demi-bout.;
125 do Haut Talence;
3 do vin blanc Château Yquem;
600 paniers Champagne Star; 400 do Crown;
300 do Bouché fils & Drouet;
170 do Sillery, supérieur;
40 caisses prunes en pobane;
40 do moutarde Louit Frères;
40 do chocolat do
Sous les scellés de la douane et ayant droit au drawback.
A vendre par J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée.
17janv

LA REVUE DE LA SEMAINE.
Théâtres, Littérature, Modes.
Bureau et Imprimerie, rue de Chartres, 137.
CONDITIONS D'ABONNEMENT:
Un An......$4. | Six Mois......$2.
Payable d'avance.
La Revue de la Semaine paraît tous les DIMANCHES.
11jan—1m

C. CAVAROC & Co.,
Importateurs de vins, eaux-de-vie, huile d'olive, &c., et marchands commissionnaires,
Rue Royale, No 144.
Seuls agents pour la vente des vins de F. Seignouret, Château Dillon, et des cognacs de J. A. Gudrie et Achille Petit. 11 janv—1an

Domingo Bornio jeune, NOUVELLE-ORLÉANS. Manuel Bornio, HAVANE,
D. BORNIO jeune s'étant uni en société son frère MANUEL BORNIO, résidant à la Havane, les affaires de commission en général et d'importation directe de la Havane, seront conduites à partir du 1er janvier 1855, sous la raison de BORNIO ET FRERE, rue Gravier, 38, Nlle-Orléans.
11jan—30f

EN réponse à la question "LE BRILLANT DU METAL DE LA SILESIE DURERA-T-IL?" je certifie que je me suis servi [illegible] pendant dix mois et je n'hésite pas à le recommander à tous ceux qui voudraient [illegible] rien à craindre.
4jan—10

CAFÉ A VENDRE.
A VENDRE, le café bien achalandé situé au coin des rues Girod et Philippa. Pour les conditions, qui sont libérales, s'adresser sur les lieux.
4 janv—8f

Avis.
LE certificat No 1151, pour dix actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane, portant la date du 28 janvier 1835, au nom de W. R. Bowman, a été perdu ou égaré et il a été fait application à la banque pour un nouveau certificat.
W W MATTHEWS, No 61, rue du Camp.
janv 1855—6m

FROST & Co.,
Rue des Magasins, No 10. Nlle-Orléans
OFFRENT EN VENTE
BOTTES, CHAPEAUX, SOULIERS.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MONARCH DE LONDRES,
CONTRE L'INCENDIE & POUR LA VIE
Capital souscrit et surplus, $2,000,000.
Fonds spécial: $150,000, entre les mains des assureurs de New-York pour couvrir les pertes.
Assureurs à New-York.
John L. Aspinwall, George Curtis, Wm [illegible].
Directeurs à New-York.
Silas K Everett, Wm L King, Geo B [illegible], James Harper, Wm M Macy, Joseph [illegible], Robt Haydock, Benj A Mumford, Benj [illegible].
WM. ALLING, agent, No 57 rue de Chartres.
18 oct—6m

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, 14 janvier 1855.
UNE élection, par les actionnaires, de DOUZE DIRECTEURS, aura lieu lundi 5 février prochain, à la maison de Banque, à 2 heures de l'après-midi.
GEO. A. FRERET, Caissier.
15 janv au 5 fev

Banque de la Louisiane.
Nlle Orléans, 11 janvier 1855.
AVIS est donné aux actionnaires de cette banque que l'élection annuelle des directeurs aura lieu à la Banque, lundi 22 du courant, de midi à 2 heures de l'après-midi.
R. M. DAVIS, Caissier.
12janv

Bureau de la Compagnie du Canal et de Navigation de la Nlle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1855.
LES livres de souscription pour MILLE TROIS CENT CINQUANTE ACTIONS du capital de cette compagnie, créées ACTIONS PRIVILEGIEES (preferred stock), par une assemblée des actionnaires, le 29 décembre dernier, sont maintenant ouverts au bureau de la Compagnie, au coin de la rue Franklin et Vieux Bassin, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
Commissaires: ANTOINE CARRIERE, JOSEPH SONIAT, LOUIS GAGNET.
4 jan—10

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1855.
L'ELECTION annuelle de sept directeurs de la Banque des Citoyens de la Louisiane aura lieu au local de la dite banque lundi, le 5 février prochain, entre dix heures du matin et deux heures de l'après-midi, conformément à la charte et aux actes des 28 avril 1853 et 10 mars 1854.
EUG. ROUSSEAU, Caissier.
3 jan—3ps au 5fév

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.
Nouvelle Orléans, 4 janvier 1855.
UNE élection de trois directeurs pour les actionnaires, aura lieu à ce bureau le lundi, 5 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, conformément à un acte de la législature approuvé le 6 avril 1847.
H. L. PEIRE, Caissier.
5 jan—3ps au 5f

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Mercredi, 17 janvier 1855.
AUNE élection des directeurs, tenue ce jour, conformément à la charte de la Compagnie, sous la surveillance des soussignés, commissaires, choisis pour ladite élection, le scrutin a été ouvert et fermé conformément à l'avis public et, après que les votes du nombre voulu d'actions représentées eurent été comptés, les commissaires s'aperçurent que le nombre voulu d'actions n'avait pas été représenté à l'élection. L'élection est conséquemment renvoyée (conformément à la clause de la charte ayant trait à des cas semblables) à une semaine c'est à dire Mercredi, 24 janvier 1855, de 10 heures à 4 heures, jour fixé pour une nouvelle élection. Les actionnaires qui ont de droit à voter et qui ne les auraient pas portés, sont priés de venir déposer leurs votes.
CHARLES B. SINGLETON, L. BURTHE, JOHN HUGHES, Commissaires.
18 jan—6

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Lundi, 15 janvier 1855.
CONFORMEMENT aux dispositions de la charte de la compagnie et aux annonces faites, une assemblée des actionnaires de la dite corporation a eu lieu au bureau de la Compagnie, aujourd'hui, à midi.
Sur motion, M. J. W. Zacharie est appelé au fauteuil et M. B. F. Flanders est nommé secrétaire.
L'appel nominal ayant été fait, les actions représentées étant au nombre de [illegible], et ce chiffre ne formant pas une majorité du fonds capital de la Compagnie, conformément à la charte, sur motion, l'assemblée s'ajourne à lundi prochain, 22 janvier 1855.
J. W. ZACHARIE, président.
BENJ. F. FLANDERS, secrétaire. 17 jan—6

COLLÉGE ST.-JOSEPH,
A Bardstown, Kentucky.
JE me chargerai des enfants que les parents désirent envoyer à ce collège. Je partirai de la Nouvelle-Orléans pour le Kentucky vers le 6 mars. S'adresser à MM. Brown, Johnson & Co, No 3e rue de Camp. J. F. QUEEN, Agent.
13janv—aulmars

Marchandises Nouvelles.
Nouveaux Salons d'Etalage
Soieries, Robes, Broderies de Paris et Marchandises de Fantaisie.
D. P. SCANLAN & Co., Nos 12 et 14, rue de Chartres, ont l'honneur de faire part aux dames qu'ils ont reçu, par les derniers arrivages du Havre le plus grand assortiment de marchandises ci-dessus qu'ils aient jamais offert, [illegible] toilettes de Dentelles Honiton, Guipure et de Malte; [illegible] manteaux et mantilles; robes pour soirées; ombrelles; corsets; rubans; éventails; bérèges, châles de crêpe de Chine, jaconats et organdis nouveaux, ainsi qu'un assortiment complet de tous les autres articles de Broderies et marchandises de fantaisie.
D. P. Scanlan & Co prient particulièrement les dames venant de visiter leur nouvelle et splendide assortiment, sûres d'y trouver de grands avantages. 13jan—1m

Rabais! Rabais!
MARCHANDISES SECHES
25 POUR CENT DE REDUCTION.
GIQUEL & JAMISON,
16, RUE DE CHARTRES,
OFFRIRONT à partir de lundi, 15 courant, la balance de leur stock d'hiver à un rabais de 25 pour cent.
Soieries fantaisie, de bonne qualité, à 50 c la yarde.
Mousselines de laine, do 20 à 31 ct la yard
Mérinos français, toutes couleurs 55 cts.
Do anglais do do 35 cts.
Cachemire à carreaux, 25 cts.
Indiennes françaises, 25 cts.
Barpour noir et à carreaux
Chemises mérinos, pour dames, hommes et enfans.
Robes d'enfans tricot, [illegible]
Gants filet pour dames et filets, à 30 c la paire.
[illegible]
—AUSSI—
7000 pièces barège imprimé à 15c. la yarde,
100 do do de Chine, à 75c
1000 Robes barège à volants, de $4 à $6 la robe.
Ainsi que une grande quantité d'autres articles, trop longs à énumérer, qui seront vendus aux mêmes proportions.
Nous invitons les acheteurs à venir examiner notre stock avant d'aller ailleurs. Ils se seront à même de juger qu'il est ce que disons. GIQUEL & JAMISON, 16, rue de Chartres.
13janv

WHISKEY—150 barils en débarquement du steamer Empire State, et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15 rue St Louis.

CIGARES DE LA HAVANE—Un bel assortiment de Regalias, Londres, Demi-Regalias, Petits pressés.
Des marques Flor de Morales, Morales, La Fontaine, Novena, et Valor de la Rama, venant d'arriver par le Samuel J Peters, en vente et à vendre par J M CABALLERO, No 36, Vieille-Levée, Entre Douane et Bienville.
13jan

D. Lopez. F. Oppenheim.
LOPEZ & Co,
Fabricants de Chocolat à la vapeur ET CONFISEURS.
95, RUE CHARTRES, Encoignure Conti.
Gros et Détail.
Nouvelle-Orléans.
8jan

SALON DE PEINTURE.
No 87, rue de Chartres entre Bienville et Conti.
PORTRAITS A L'HUILE.
ROBERT GSCHWINDT de l'Académie de Rome et de Paris, et ancien élève du célèbre COUTURE, a l'honneur d'annoncer au public, qu'il vient d'ouvrir son salon de peinture à l'adresse ci-dessus, où il prie les familles de vouloir bien venir examiner les tableaux qu'il a apportés de Rome, et entr'autres quelques uns qui ont fait partie de la dernière exposition de Paris. Les personnes désireuses de faire tirer leurs portraits, sont priées de vouloir bien l'honorer de leur confiance, leur garantissant une ENTIÈRE RESSEMBLANCE et UN FINI PARFAIT. Il copie les anciens portraits, restaure toute espèce de tableaux et peint également sur le modèle des portraits tirés aux daguerréotype.
(Prix modérés.) 29 déc—1m

Grande baisse de prix!
Habillements confectionnés.
DESIRANT réduire leur stock pour la saison d'hiver, les soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'à dater de ce jour ils vendront leurs marchandises aux prix coûtant.
Ce sacrifice leur est nécessité par l'extension qu'ils veulent donner à leur assortiment de printemps, et à leur importation de marchandises françaises. Leurs vêtements confectionnés à Paris, New York et sur place sont garantis tant pour la qualité des étoffes que pour la parfaite confection.
Venez et examinez. GODCHAUX FRERES, 107 & 108, rue Vieille Levée, en face le marché à la viande.
16jv

A VENDRE.
UNE GRANDE HABITATION, établie en sucrerie, à six lieues de la Nouvelle Orléans, avec une immense cyprière, une soixantaine d'esclaves, quarante mulets, bœufs, instruments, moulin à scie &c. &c.
Plus de mille arpents de terre défrichée, 250 arpents de souches, 80 arpents de cannes en mat'las.
Pour plus amples renseignements et pour les conditions, s'adresser à MM. A. Miltenberger, Jr.
9 janv 10—1

Publications illustrées.
DEBALLE AUJOURD'HUI.
Plus de 8000 Romans,
et autres ouvrages illustrés.
Nouveautés littéraires,
format in 12 et in 18.
A vendre par A. PAYA, 56 Chartres.
5 jan

EN débarquement du navire Galatea, venant de Bordeaux—
57 barriques vin rouge St Julien, Médoc.
50 barils vin blanc Haut-Sauterne.
A vendre par X. LAMBERT, No 62, rue des Magasins.
27 déc

EN débarquement du navire Denmark, de Bordeaux:
40 caisses de 100/2 boîtes sardines marque Deffès,
10 do de 200/4 do do do
10 caisses coulis de tomates,
10 caisses moutarde préparée.
A vendre par HENRY VALETON, 90 St Louis.
8 janv

EDUCATION LITTERAIRE et MUSICALE
94, rue St Pierre,
Entre Bourbon et Royale.
MADAME NAY informe les familles de la Nouvelle-Orléans, qu'elle se chargera de quelques leçons soit au domicile des élèves soit chez elle. Elle se propose de réunir les diverses branches d'une bonne éducation littéraire à l'enseignement de la musique et du piano, de telle sorte que le complément d'éducation littéraire et musicale devienne beaucoup moins dispendieuse que si les familles employaient deux professeurs distincts. Mme NAY acceptera de même des leçons de musique ou de français ensemble ou séparément.
12déc—3m

HABILLEMENS D'ENFANS.
Marchandises Nouvelles.
LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres,
VIENNENT de recevoir par le Black Warrior, un nouvel assortiment de confections d'hiver pour enfans de deux à cinq ans, comprenant: [illegible]
TALMAS, MANTEAUX, GRECS, NAPOLITAINS, ORIENTALES, RUSSES, POLONAISES, &c.
26 déc

MAILLOT & SON,
No 134, rue des Magasins,
Importateurs de Vins, Eaux-de-vie, &c. et fabricants de [illegible] du pays.
14déc

MARCHANDISES SECHES
MARCHANDISES SECHES D'HIVER.
W. R. HAGGERTY & FRERE,
Importateurs de Marchandises Sèches
ETRANGERES ET DU PAYS.
No 108, rue du Canal, et 8, rue Royale.
NOUS annonçons respectueusement à notre clientèle que nous avons maintenant en magasin le plus complet assortiment de Marchandises Sèches d'hiver qui ait jamais été importé à la Nouvelle-Orléans. Désirant écouler, plus tôt que de coutume, nos articles de saison, nous vendrons notre grand assortiment à des prix extrêmement réduits.
Marchandises d'hiver.
Mérinos anglais et français, mousselines de laine, alpaca, bombazine.
CACHEMIRES, Casinetts, flanelles anglaises et de Galles, Couvertures 4, 6, 10, 14 et 16 points français; do anglaises, Whitney et Mackinaw; do blanches, grises, vertes et bleues, de Grenier; ainsi qu'un immense stock de MARCHANDISES SECHES de tous genres.
13 nov

SOIERIES! SOIERIES!
W. R. HAGGERTY & FRERE.
IMPORTATEURS DE SOIERIES—ET ARTICLES DE SOIE.
No 108, RUE DU CANAL, ET 8, RUE ROYALE.
Nous étant décidés à écouler, plus tôt que de coutume, nous offrons maintenant notre fonds complet de soieries et d'articles de soie à des prix beaucoup plus bas. Nous sommes aujourd'hui prêts à exposer:
GROS DE RHIN, 3/4, 7/8, 4/4, 5/4, 6/4 et 8/4.
POULT DE SOIE noir cuit; moiré noir,
MOIRE ANTIQUE; noir et couleur,
REPS CADRILLES; extra épais, à $1 25 la yarde, dernier genre, pour robes de
SORTIE ET DE SOIREE; gros d'Afrique brocardés noir et damas; soieries noires à carreaux,
GROS DE SUISSE simple chanveant, de toutes couleurs, étoffes écossaises à petits carreaux, en soie et en laine croisée pour enfans,
LEVANTINE SATIN, noire et couleur,
SATIN DE CHINE,
SATIN A LA REINE
SATIN FERQUE, extra épais.
Ainsi qu'une très grand assortiment de VELOURS soie et couleur, velour soie, drap,
MANTEAUX, Talmas et pelisses de mérinos,
MANTEAUX cachemire pour enfans,
BRODERIES, DENTELLES, Bonneteries, Gants,
GARNITURES et guimpes,
TOILES d'Irlande, Toiles à draps et serviettes
NAPPES, Linge de table, Couvertures de Table
COUVERTURES de pianos, Rideaux dentelles, &c et de mousseline,
DAMAS, coton de soie et croisé;
MARCHANDISES SECHES de plantation Linseys, Kerseys, Coutils, Lowells, Gingas, Etoffes à raie, Couvertures de nègres, Courtepointes, &c., &c., &c.
Nous devons vendre tous ces articles aux plus bas prix.
W R HAGGERTY & FRERE,
Importateurs de Marchandises Sèches étrangères et du pays,
108 Rue de CANAL, et 8, Rue ROYALE.
13nov

GRANDE REDUCTION
DUREL ET KUNTZ
Vendront, à partir d'aujourd'hui, pour en écouler le stock de marchandises d'hiver, à une grande réduction. Ce stock consiste en:
Mousseline de laine unie, | Drap de dames
id. à dessins, | Rubans à bordures,
Mérinos français, | Couvertures françaises,
Casimir noir, | Chemises mérinos pour
Casimir couleur fantaisie | hommes.
| Chaussettes do
Et une grande variété de bas pour dames et enfants.
Nous avons reçu, en outre, un grand assortiment de:
Toile d'Irlande 4/4,
Toile à draps, 12 1/4 et 13 1/4,
Serviettes damassées,
Essuie mains huckaback,
Essuie-mains en toile unie,
Diapré œil de perdrix, etc.
Nous appelons l'attention des acheteurs, amis et pratiques, sur ces marchandises.
DUREL & KUNTZ, No 80, Royale entre Conti et Bienville.
4 jv.

AUTOMNE DE 1854.
P. E. REILLY,
COIN DES RUES ROYALE ET CANAL,
Importateurs et Marchands,
Sont maintenant prêts à exposer leurs marchandises sèches d'automne:
Françaises,
Allemandes,
Suisses,
Anglaises,
Ecossaises,
Irlandaises,
Marchandises de l'Inde,
Comprenant un des plus grands assortiments et des plus variés de la ville:
Soieries,
Robes,
Chales,
Manteaux,
Mantilles,
Rubans,
Bas, etc.,
Broderies,
Dentelles,
Toiles, etc.
Composant un fonds de la plus grande variété.
Les acheteurs payant comptant, ou offrant un crédit acceptable trouveront à leur avantage d'examiner ce stock avant d'acheter ailleurs.
4 déc—6m

Agence pour la vente des fournaises de Thompson, pour la bagasse.
LES soussignés agents pour la vente de ces fournaises, sont prêts à faire des marchés.
HALL RODD & PUTNAM, No 4, Front Levée.
3janv

Avis de Société.
A partir de ce jour, les soussignés ont formé entre eux une société qui sera régie sous le nom de P. CUSACHS FRERE & Co. Le fondement de la société est la maison de F. Cusachs sera faite par la nouvelle maison.
P. CUSACHS,
P pro. A. CHIAPELLA,
J. J. CUSACHS,
R. W. OGDEN.
Nlle-Orléans, 1er janvier 1855. 3jan—1m

Dissolution de société.
LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison de James E. North & Co est dissoute de ce jour par le décès de James E. North. Les affaires seront réglées conjointement par les soussignés.
EMILE MARQUEZE, sociétaire survivant,
JAMES J. DAY, exécuteur testamentaire.
Nlle Orléans, 1er janvier 1855.
3 janv—1m

Le soussigné continuera les affaires de l'ancienne maison James E. North & Co pour son propre compte, à l'ancien local, No 76, rue du Canal.
EMILE MARQUEZE.
Nouvelle Orléans, 1er janvier 1855.
3janv—1m

Succession de James E. North, décédé.
AVIS est par le présent donné aux personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre la succession de feu James E. North, de les présenter au soussigné.
JAMES J. DAY, Exécuteur testamentaire.
Nouvelle Orléans, 1er janvier 1855.
3 janv—1m

Bottes, Souliers et Chapeaux.
Le soussigné vient de recevoir de forts approvisionnements de bottes, souliers et chapeaux, comprenant un assortiment général et complet pour le commerce de la ville et de la campagne. A vendre à bon marché et à des conditions libérales.
J. HOBBS & Co, Nos 12 et 14, [illegible].

FRUITS au jus—100 caisses de Peneau, en débarquement du navire Denmark, venant de Bordeaux, à vendre par J B FREAU & Co, 31 et 33 rue Gravier.
5jan

VINS ROUGES—1000 caisses St-Julien Peneau & Co, en débarquement du navire Denmark, venant de Bordeaux, à vendre par J B FREAU & Co, 31 et 33 rue Gravier.
5jan

SARDINES—70 caisses 1/2 et 1/4 boîtes J. Peneau, Nantes, en débarquement du navire Denmark, venant de Bordeaux, à vendre par J B FREAU & Co, 31 et 33 rue Gravier.
5jan

Moulins anglais à sucre.
DEUX MOULINS en fer horizontaux à sucre, avec rouleaux de 48 sur 24, et roues extra, pour force de chevaux, à vendre par JUAN Y DE EGANA, 47, rue Bienville.
15juil

H. Murray. A. Chouard
DONNELLY, BEZZINA & Co.
Marchands de
PRODUITS DU NORD ET DE L'OUEST
No 65, rue Tchoupitoulas,
Nlle Orléans.

AUX DAMES.
VINCENT, Confiseur,
Au coin des rues Canal et Carondelet,
AFIN de satisfaire au désir souvent exprimé des dames, servira, à partir du 27 novembre, UNE COLLATION de 11 heures du matin, à 3 heures de l'après-midi. La collation se composera des mets les plus délicats, tels que dinde désossée, lapins froides, dindes sauvages truffées, jambons de Westphalie, Charlottes russes, gelée, &c. &c. Prix, 25 cts.
Il tiendra également dans la journée et après le théâtre, du café, du chocolat, des crèmes à la glace &c.
22 nov—90

Belle Résidence à vendre.
La résidence de M. W. E. Murphy, située au coin des rues Esplanade et Bourbon, est offerte en vente, pour cause de départ. C'est une des maisons les mieux bâties et les mieux finies de la Nouvelle-Orléans. Il y a des installations de gaz, &c, &c.
Les personnes qui désirent examiner la propriété et connaître les conditions, sont priées de s'adresser à ROBERT MURPHY, No 82, Vieille-Levée, encoignure St-Louis.
25déc—30

VALLS & SAMBOLA.
Importateurs de Cigares et de Produits de la Havane.
No 25, rue Tchoupitoulas,
ENTRE GRAVIER ET NATCHEZ,
A la Nlle Orléans.

Glaces—Cadres—Dorures.
G. DUPUY,
105.........Rue Royale.........105
ENTRE CONTI ET ST LOUIS.
GLACES—Toujours en magasin et reçus par tous les arrivages d'Europe des glaces de tous les genres, telles que: GLACES FRANCAISES ET ALLEMANDES, PSYCHÉS, GLACES, TOILETTES, à barres, &c.
CADRES—Manufacture de Cadres de tout genre, fabriqués dans mes ateliers et garantis sous tous les rapports.
ORNEMENTATION—Le procédé employé par moi pour l'application des ornements de cadre, obvie à la fragilité habituelle de la pâte et lui donne une solidité à toute épreuve.
DORURE—L'expérience a démontré que la dorure faite en Europe ne convient pas à l'humidité de ce climat. Pour obtenir une fraîcheur parfaite on doit avoir recours aux moyens employés dans mon atelier.
PAPIERS PEINTS pour appartements—Ciels de lit, devant de cheminées, en un mot tout ce qui tient à cette ligne.
ECHANGE DE GLACES, &c. 18 déc—1m

ON DEMANDE, pour garder un enfant, une dame allemande, bien recommandée, et parlant un peu l'anglais ou le français.
S'adresser, après 4 heures, à l'institution de Mme Desrayaux, rue Bourgogne, entre Douane et Bienville.

PANTALONS SATIN NOIR POUR HOMMES—300 paires qualité supérieure, coupe nouvelle, reçues par le Cahawba et à vendre par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres.
6 déc

GRAINES de blé, seigle, orge, riz, pois de vache de la Caroline, avoine d'Egypte—Le tout choisi expressément pour planter, à vendre par D. C. LOWDER, 37 Poydras.
15jan

Avis aux contribuables.
TOUTE personne devant des taxes à la ville de Jefferson sont par le présent notifiées que les taxes pour l'année 1855 et les années précédentes, sont dues le 1er janvier 1855, et qu'il faut que les dites taxes soient payées avant ou d'ici au 1er Juin 1855. L'office du soussigné se trouve dans la chambre du conseil de ville de Jefferson, encoignure des rues Valence et Levée, où il se tiendra présent pour recevoir lesdites taxes, de 9 heures A M à midi et de 3 à 5 heures P M. Et à l'expiration du délai ci-dessus mentionné, toutes personnes qui n'auront pas payé seront poursuivies d'après la loi.
Ville de Jefferson, ce 10 janvier 1855.
E. R. CHEVALLEY, Trésorier.
11 janv—30f

BRODERIES, DENTELLES,
AU MAGASIN A BON MARCHE—185, rue du CAMP—HARBY vient de recevoir un nouvel assortiment de broderies du dernier genre comprenant en partie:
Guipures, chemisettes, cols et manches.
Pellerines de valenciennes et de dentelle,
Mouchoirs batiste brodés,
Cols jaconnets riche brodés,
Chemisettes brodées (françaises et anglaises),
Cols mousseline suisse extra fine,
Bandes brodées et dentelles de tous genres.
Le soussigné appelle l'attention des dames sur cet assortiment qu'il vend en ce moment à 25 pour cent meilleur marché qu'on ne l'a jamais été offert sur ce marché. HORACE HARBY, No 185, rue du Camp, presqu'en face de l'Eglise St Patrice.
11janv

P. MALLARD, RUE ROYALE 67,
REÇOIT en ce moment par les derniers arrivages de France et d'Angleterre, un très joli choix de marchandises qu'il vendra au plus bas prix du marché.
Glaces de toutes dimensions avec encadrement d'un goût tout nouveau, bureaux ministres écajou et palissandre, prie-dieu, chaises et fauteuils, tables, étagères et petits meubles de fantaisie pour étrennes, chaises de pianos et cahier de musique.
Un grand choix de papier maché de Birmingham, plaqué allemand et argenterie, coutellerie, grand choix de service de table en porcelaine blanche et décorée, service à dessert thé et café, cristaux et linge de table.
Vases, jardinières, flambeaux, statuettes, pendules, porcelaine très richement décorées, services de lavabos complets, fleurs artificielles pour jardinières, vases et soirées.
Toujours en mains dans ses ateliers et en magasin, meubles de chambres à coucher, salon, et salle à manger, matelas à ressort et en crin.
Etoffes à rideaux lampas, brocatelle, damas de l'Inde, damas laine et soie et tout laine algérienne, rideaux de bobinet et mousseline, étoffes à moustiquaire, étoffes perse, grand assortiment de passementerie, transparents pour fenêtres, corniches et patères.

ATTENTION.
Voulant définitivement solder un stock de tapis, il offre ses velours anglais à $2, Brussells tapisery $1 40, three ply $1 15, ingrains 90 et 80 cents. 6 déc

MAGASIN DE TAPIS,
Rue de Chartres, No 2.
REÇU tout récemment de l'Angleterre et du Nord:
Médaillons, tapis velours et de Bruxelles, tapis Bruxelles, à 3 plis, Ingrains, vénitiens, un grand assortiment de diverses qualités et de beaux dessins, coupées pour les appartements de toutes dimensions. Aussi: tapis pour couvertures de pianos et de tables, dessus de table et toiles cirées, nattes, une grande variété de paillassons, &c &c. Le tout est offert aux plus bas prix de tout cas en gros et en détail, par A. BROUSSEAU & Co.
2oct

JOSEPH RAFEL,
MARCHAND de Montres en or et en argent, or joux, argenterie, diamants, porte-crayons en or, en gros et en détail au bureau de prêts de St Charles, No 34, rue St Charles, encoignure Gravier.
MAGASIN DE MONTRES ET BIJOUX
No 34, rue St Charles.
Je vends en ce moment, en détail, à bien meilleur marché que d'ordinaire, des montres en or et en argent, des bijoux et de l'argenterie de tous genres.
Montres de Robert Roskell.
Véritables montres de Robert Roskell, garanties excellentes régulateurs.
MONTRES DE COOPER, Duplex et lever à double boîtier, excellente régulateurs.
Montres indépendantes à secondes et quarts de secondes, boîtier en or, pour la course de chevaux.
Montres émaillées pour dames.
Quelques-unes de ces montres sont à double boîtier.
Belles montres en argent, avec liquers $5
Detached Levers en or avec boîte
Patent levers en or de $5 à $5
Patent levers en or à double boîtier
Patent levers en argent,
Patent levers en argent à double boîtier
Et tous les autres genres de montres à meilleur marché.
DIAMANTS—Croix, épingles, bagues et boucles d'oreilles en diamants, les plus riches à vendre à bien meilleur marché que d'ordinaire.
BIJOUX ET ARGENTERIE—Une grande quantité de bijoux et d'argenterie du dernier genre et parfaite.
Des horlogers sont attachés à l'établissement pour réparer, nettoyer et régler les montres, &c. Les horlogers ont que la montre que l'expédier ait fait, le travail a la Nouvelle-Orléans et dans aucune autre ville des Etats-Unis. JOSEPH RAFEL, 34 rue St-Charles.
27 déc

Faïence, Verrerie, Porcelaine ET ARTICLES DE MENAGE:
Les soussignés ayant considérablement agrandi leur magasin, No 79, rue du Canal, pébalissent en ce moment l'assortiment le plus complet d'articles de ménage. Ils ont à cette date de le temps, tout, bien mieux que par le passé, exposer leurs marchandises, ils n'hésitent pas à y appeler l'attention des acheteurs en gros et en détail. Les articles de choix se vendent au prix à peine des coûtants. Ils comprennent: Services de table, Thés, services de dessert et articles de toilette riches, émaillés et dorés, porcelaine unie.
Verrerie riche coupée et gravée
Gobelets, Vases à céleri,
Verres à champagne, Boîtes,
do à vins, Jaris,
Carafes, Verres à liqueurs,
ARGENTERIE et ARGENTERIE ALLEMANDE.
Cuillers, Fourchettes, Couteaux à poisson &c.
PORCELAINE FINE et COMMUNE, de JAPON, Chauffe-assiettes, Plateaux,
Porte-couteaux, Chandeliers, &c.
ARGENT PUR et ARGENTÉ, &c.
Huiliers, Sucriers, Porte liqueurs, Candélabres.
Plateaux, Théières, &c.
ARTICLES DORES ET EN BRONZE,
Chandeliers, Lampes de table,
Lampes suspendues, Candelabres,
Lampes de salon, Porte-allumettes,
ARTICLES EN ACIER POLI,
Pelles, Pincettes, Porte-pince, et Porte-pelles &c.
Ainsi qu'une variété d'articles de cuisine et de ménage, tels que bains, seaux, paniers de provision, &c., &c.
Ces marchandises seront vendues à prix modérés et à des conditions favorables.
HENDERSON & GAINES, No 79, rue du Canal.
22 déc—1m

Parfumerie et articles de fantaisie
J. AUGE,
63, rue de Chartres, encoignure Bienville
A l'honneur d'informer ses clients et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France et d'Angleterre, un assortiment complet de parfumerie et articles de fantaisie et tout ce qu'il y a de plus nouveau dans ses articles, des meilleures manufactures.
Il profite de cette circonstance pour remercier ses clients de la faveur qu'ils ont bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour et espère que les soins qu'il apportera dans ses marchandises mériteront toujours celles qui l'honoreront de leurs visites.
Sa maison bien connue pour ses cheveux naturels [illegible] de grandes améliorations [illegible] ayant été de beaucoup augmenté [illegible] tâche d'excellents artistes capillaires, [illegible] s'efforceront de satisfaire aux désirs de sa clientèle.
Une coiffeuse sera toujours à la disposition des dames, soit au magasin ou pour les ordres qui seront envoyés du dehors.
Un salon a été meublé exprès pour les dames et au autre au 1er étage pour la coupe des cheveux des messieurs. 3 sept

MALADIES DES YEUX.
LE DOCTEUR FERMIN FRICHOLIMO, oculiste de l'ancienne [illegible] à Paris, membre de l'Académie des Sciences d'Aix en Provence, vient de se fixer à la Nouvelle-Orléans. Il donnera ses soins aux personnes affectées de maladies d'yeux. Son mode d'opérer la cataracte [illegible] les accidents traumatiques. Il traite la fistule lacrymale et le strabisme sans opération.
S'adresser No 279, rue des Remparts, encoignure Ursulines.

VENTE AU PRIX COUTANT
H. HUARD.
No 60, Rue de la Commune
Pour du Comptant
LE soussigné désirant clore la saison de fin d'hiver qu'il a en main, vendra au prix coutant, à partir de cette date jusqu'au 15 janvier, la saison de son stock qui se compose des articles suivants.
Redingottes et Habits de toilette drap superfin de $10 à $18.
Un lot par-dessus ordinaires de $4 à $7.
Quelques pardessus draps brun [illegible] doublés en soie, brin ouatés, et du dernier genre de $9 à $15.
Un assortiment magnifique de pantalons fantaisie, de $3 50 à $6.
Un grand assortiment de pantalons noir satin noir, pour toilette, de $3 50 à $6.
Gilets de dessous blanche, velours casimir satins variants, de $3 50 à $6.
Vêtements d'Enfants:
Les vêtements d'enfants qui nous restent seront vendus aussi au prix d'achat de New-York.
23déc—30f

ASPIRATION! ASPIRATION!
LE Dr THOMAS H. GREENHOUGH, étant de retour à la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et à sa clientèle, qu'il est aux Etats Unis, qu'il a établi son bureau, cet hiver, pour le traitement des maux de gorge et des affections pulmonaires, au No 11, rue Dauphine (la 4me porte de la rue du Canal, derrière l'Eglise du Christ) où on le trouvera tous les jours, de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.
Les habitants de la campagne qui auront besoin de ses soins, sont priés de s'adresser à la boîte G 50, au bureau de poste.
N. B.—Le Dr DAVID PALMER THOMAS, de Philadelphie, est maintenant associé au Dr Greenhough. Résidence, No 163, rue Amour.
On peut examiner les boîtes à aspiration du Dr Greenhough, à la pharmacie du Dr Symes, au coin des rues Carondelet et Canal. 12 déc—3m

La préparation la plus extraordinaire pour embellir la peau.
LA LOTION DE PAPHOS, DE PHALON fait disparaître promptement le hâle, les rousseurs, les taches jaunes et les boutons de la peau et la rend fine et blanche. Le succès de cette préparation est une conséquence. Les plus graves éruptions cutanées cèdent en peu de temps à la Lotion de Paphos qui est extrêmement précieuse à ceux dont la peau est tendre ou qui deviennent gercée par le rasoir. Toute la Faculté du Nord l'approuve et il n'en est vendu plus de dix mille bouteilles depuis que l'inventeur l'a fait connaître au public. Le prix d'une bouteille est de $1.
A vendre, en gros et en détail, par GUION, au coin des rues St-Charles et Canal. Seul Agent pour les Etats du Sud.
21déc—31f

LE soussigné désire acheter des actions hypothécaires de la Banque des Citoyens.
GEO. GOTTSCHALK, No 85, rue de la Commune.
9 jan

B. DURAND,
Encoignure Royale et St-Pierre,
VIENT de recevoir par les navires Ben Queen, Belle Assise et Globe, du Havre, les articles suivants qu'il offre en vente en gros et en détail, à des prix avantageux:
Un grand assortiment d'objets de cuisine telles que casseroles en cuivre et fer battu
Lampes modérateurs et verres à lampes,
Services en porcelaine pour thé, dessert, etc.
Soupières, beurriers et sucriers, etc. en porcelaine,
Cylindres pour pendules,
Verreries en tout genre et en cristal,
Chandeliers en cuivre et flambeaux plaqués,
Ferrerie, telles que pelles et pincettes, etc,
Couteaux pour table et cuisine, etc,
Tournebroches mécanique, etc,
Cuillères plaquées en argent et en argent d'Allemagne
Casseroles, etc.
2,000 gallons d'huile de Colza
Des appareils à eau de Seltz, petit et grand modèle
Paterie de Marseille. 24 nov

DAMEJEANNES—3000 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27 rue St-Louis.
5 janv